

ECO BARRIERE est un dispositif de rétention fixé au sol de manière permanente constituée d'une tôle perforée recouverte de polyuréthane résistant aux produits chimiques et hydrocarbures. Ce dispositif permanent empêche les écoulements de produits polluants vers l'environnement

ECO BARRIERE empêche aussi les écoulements d'eau de pluie vers l'intérieur de l'atelier ou de l'entrepôt.

Sa souplesse lui permet d'être fixée au sol de manière permanente en laissant le passage aux véhicules (attention ceux ci doivent avoir une garde au sol supérieure à 5 cm).

L'ECO BARRIERE se fixe au sol après nettoyage (dégraissage au solvant) et dépoussiérage par vissage et chevillage. Une couche de silicone permet d'aplanir le sol avant la pose de la structure.

Les éléments de fixation (chevilles, vis,...) ainsi que le silicone sont livrés avec les produits.

Les plaques PLASTIPLAC 13 mm complètent la protection de votre local de stockage.

Réf.	Désignation
100 334	Élément Eco Barrière longueur 3 m, hauteur 52 mm
100 335	Raccord de liaison longueur 105 mm
100 336	Raccord en angle 370 x 105 mm

